



BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS

Vos élu(e)s



Marie-Rose
MICHINEAU

06 67 13 42 74



Alexandre
BERTHELOT

06 98 37 54 31



Valérie

GUEVEL-POUPARD

07 60 47 28 80



Alain

JAECKEL

06 64 01 70 78



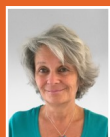
Marie-Hélène
CHEVALLIER

06 68 75 89 97



Alexandre
BOUAT

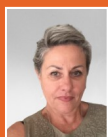
06 98 54 83 53



Sandrine

TCHOUBOUKOFF

06 65 88 41 50



Christine

COEYMAN

06 68 24 26 49

Représentant Syndical National



Pierre RIVIÈRE

06 65 64 56 98

Représentant Syndical National
Adjoint



Laurent COURRIER

06 68 05 69 06

CSEC

8 Juillet 2020

(Comité Social & Economique Central)

DOSSIER DES HORAIRES

LE RECUL SOCIAL, C'EST MAINTENANT !

Depuis la présentation en février 2020 de ce projet au CSEC, aucune évolution envisagée, aucune alternative proposée par la direction, aucune négociation possible.

Malgré les alertes de la Cfdt et un rapport d'expertise pointant du doigt les trop nombreuses lacunes de ce projet, la **DIRECTION PERSISTE ET SIGNE !**



Sans réponses complètes, sincères et loyales, faute de dialogue social constructif, la Cfdt n'est pas en mesure de rendre un avis sur ce dossier. ([Tout savoir ici](#))

Encore une fois ce projet repose sur votre implication toujours plus importante, sur la division des salariés, sur l'opposition Paris / Province, etc...

TROP c'est TROP !

La qualité de vie au travail va encore se dégrader, les temps de repos vont se restreindre (perte de jours de RTT), les conventions de forfait et les horaires variables seront remis en question, l'équilibre des temps de vie professionnelle et personnelle sera sévèrement bousculé.

Qu'en pense la Direction ? Visiblement, ce n'est pas son problème !

Côté Direction :

Environ **50 000** journées de travail récupérées gratuitement avec un **gain annuel** de l'ordre de **20 millions d'euros**.

Côté Salariés :

*Votre semaine de RTT supprimée est « généreusement » valorisée à hauteur de **27,50 €**, si et seulement si vous avez un enfant à faire garder, en jouant sur les frais de garde.

Pour les autres : **RIEN**.

* La Direction propose de passer provisoirement 150 agences de type 3 en type 2 (pour les agences actuellement à 38h et plus). Cette mesure plafonnerait temporairement la perte de vos RTT à 11,5 jours au lieu de 17.

L'avis de la CFDT :

Nous sommes face à un recul social sans précédent.
Est-ce ça la responsabilité sociale de notre entreprise ?

Comment supprimer des RTT sans toucher aux 35h ?

La direction a trouvé la solution !

Et maintenant : Le dossier sera présenté dans les CSEE locaux en juillet et août.

La CFDT ne craint pas de se mobiliser pour préserver les acquis sociaux !



Et vous ? [Exprimez vous ici](#).